



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Jour de deuil national : pour se souvenir et rendre hommage

Charlottetown (Î.-P.-É.), le 21 avril 2026 – Le 28 avril prochain, la Commission des accidents du travail (CAT) invite les milieux de travail à observer une minute de silence à 11 h pour souligner le Jour de deuil national et rendre hommage aux personnes qui ont perdu la vie ou subi une blessure, une maladie ou une tragédie au travail.

« Nous nous montrons solidaires des familles, des amis et des collègues qui restent dans le deuil après avoir perdu un proche dans une tragédie au travail, d'affirmer Jim MacPhee, président de la CAT. La CAT demeure engagée envers ses efforts visant à créer des milieux de travail sains et sécuritaires et à prévenir les maladies et blessures liées au travail. »

En 2025, on a dénombré neuf décès liés au travail à l'Île-du-Prince-Édouard, dont des décès aigus qui sont la conséquence de tragédies en milieu de travail. Il peut s'agir, par exemple, de décès dus à une chute, à une noyade ou à un impact, comme une collision avec un véhicule. Les autres décès étaient dus à une maladie chronique, c'est-à-dire l'exposition professionnelle entraînant une maladie chronique, un cancer professionnel ou autres conditions liées au travail.

« Ces neuf personnes ont laissé derrière elles bien plus que leur travail. Elles ont laissé derrière elles leurs proches, leurs familles, leurs amis et leurs collègues, dont la vie est désormais profondément marquée par cette perte, a déclaré Dan Campbell, directeur général de la CAT. Nous leur rendons hommage en gardant leur mémoire vivante et en renouvelant notre engagement envers la santé et la sécurité au travail. Ensemble, avec l'appui des employeurs, nous devons continuer de placer la santé et la sécurité au premier plan dans les milieux de travail de l'Île, car un seul décès lié au travail est déjà de trop. »

Le Jour de deuil a été reconnu pour la première fois au Canada en 1984. Aujourd'hui, la journée est soulignée dans plus de 100 pays dans le monde.

« En ce jour important, nos pensées et nos prières vont aux familles de personnes qui ont perdu la vie au travail, a déclaré Carl Pursey, président de la PEI Federation of Labour. Nous nous souvenons d'elles et pleurons leur perte. Maintenant plus que jamais, nous devons continuer à travailler ensemble pour rendre les lieux de travail plus sûrs et éliminer les blessures et les



décès. Un plus grand nombre d'inspections sont nécessaires dans tous les lieux de travail pour faire en sorte que les travailleuses et travailleurs connaissent les procédures de sécurité. Il faut aussi infliger des amendes ou des sanctions plus lourdes aux employeurs qui ne respectent pas les règles et qui permettent à leurs ressources humaines de travailler de façon non sécuritaire. »

Les Insulaires peuvent montrer leur soutien pour le Jour de deuil national de nombreuses façons. Voici quelques options :

- Installer une [affiche du Jour de deuil national](#) dans le milieu de travail.
- Porter un autocollant du Jour de deuil national le 28 avril.
- Mettre les drapeaux en berne au travail.
- Observer une minute de silence.
- [Regarder la vidéo](#) sur le Jour de deuil national du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
- Assister à la cérémonie organisée par la PEI Federation of Labour :
Cérémonie du Jour de deuil national
Mardi 28 avril 2025 à 19 h
St. Paul's Hall, 101, rue Prince, Charlottetown

On peut consulter les données sur les décès en milieu de travail à l'Île-du-Prince-Édouard en ligne à <https://bit.ly/3vVtDvt>.

La CAT est au service de près de 6 800 employeurs et de plus de 92 000 travailleuses et travailleurs partout à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle s'associe aux employeurs et aux travailleuses et travailleurs pour instaurer des lieux de travail sains et sécuritaires et favoriser le rétablissement en cas de blessure, grâce à l'application de la Workers Compensation Act (loi sur les accidents du travail) et de l'Occupational Health and Safety Act (loi sur la santé et la sécurité au travail). Les blessures graves et explosions en milieu de travail doivent immédiatement être signalées à la ligne d'urgence de santé et de sécurité au travail, accessible 24 heures sur 24, au 902-628-7513.

-30-

Pour plus d'information, communiquer avec l'équipe du marketing et des communications de la CAT, à news@wcb.pe.ca ou au 902-388-8671.